



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

JOINT SUPPORT SHIP PROJECT(JSS)

400 Cumberland Street

400, rue Cumberland

Cumberland House 11th Floor - 11B2

Maison Cumberland 11e étage - 11B2

Ottawa

Ottawa

K1N 1J8

Title - Sujet Peniche de débarquement	
Solicitation No. - N° de l'invitation W847S-190074/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W847S-190074	Date 2019-03-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$JSS-009-27123	
File No. - N° de dossier 009jss.W847S-190074	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-05-08	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Connolly, Gary	Buyer Id - Id de l'acheteur 009jss
Telephone No. - N° de téléphone (613) 992-1189 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 003 à la demande de proposition (DDP) pour connecteur de mer-terre, W847S-19-0074, est émise pour:

- 1) Fournir des questions et des réponses aux soumissionnaires potentiels;

Conformément à la notification de politique 128U1 de SPAC en vigueur le 4 mars 2019, les modifications suivantes sont apportées à la DDP :

- 2) Modifier la partie 2 Instructions À L'intention Des Soumissionnaires de la DDP
- 3) Modifier la partie 3 Instructions Pour La Préparation Des Soumissions de la DDP

- 1) Questions de l'industrie

1. Il est indiqué dans la section 5.2.1, point 2) de l'EDT que le système de connecteurs mer-terre doit être conforme à la réglementation TC du TP7301 STAB 6. Le MDN peut-il confirmer si la TP 13585 - Instruction de travail - Exigences de stabilité pour la valeur maximale niveau de redressement (GZ) se produisant à un angle inférieur à 25 degrés peut être appliqué?

Réponse : Selon l'EDT et les critères d'évaluation des offres, les soumissionnaires doivent prouver qu'ils respectent les règles internationales et nationales. Ce sont les soumissionnaires qui doivent identifier les règles applicables aux produits livrables et fournir les certificats appropriés. Le Canada acceptera par la suite l'acceptation du plan de gestion du projet et du dossier de données techniques, si le contrat est attribué au soumissionnaire.

- 2) La partie 2 de la DDP

- a. À l'article 2.1, Instructions à l'intention des soumissionnaires

Les instructions uniformisées 2003, l'article 08, Transmission par télécopieur ou par le service Connexion Postel :

Supprimer : le sous-article 2.0 entièrement

Insérer :

2. Connexion Postel

- a. Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, les soumissions peuvent être transmises à l'aide du [service Connexion postal](#) offert par la Société canadienne des postes.
 - i. TPSGC, région de la capitale nationale : La seule adresse de courriel acceptable avec Connexion Postel pour transmettre une réponse à une demande de soumissions établie par l'administration centrale de TPSGC est :

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca,

ou le cas échéant, l'adresse courriel indiquée dans la demande de soumissions.

- ii. Bureaux régionaux de TPSGC : La seule adresse de courriel acceptable avec Connexion Postel pour transmettre une réponse à une demande de soumissions établie par les bureaux régionaux de TPSGC est indiquée dans la demande de soumissions.
- b. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion Postel, le soumissionnaire doit utiliser l'une des deux options suivantes :
- i. envoyer directement sa soumission uniquement à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC précisée à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion Postel en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou
 - ii. envoyer dès que possible et, dans tous les cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse), un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions à l'Unité de réception des soumissions de TPSGC précisée pour demander d'ouvrir une conversation Connexion Postel. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion Postel reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
- c. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion Postel à l'Unité de réception des soumissions précisée dans la demande de soumissions, un agent de l'Unité de réception des soumissions entamera alors la conversation Connexion Postel. La conversation du service Connexion Postel créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder au message dans la conversation et à prendre les mesures nécessaires pour répondre. Le soumissionnaire pourra transmettre sa soumission en réponse à la notification à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- d. Si le soumissionnaire utilise sa licence d'entreprise en vigueur pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion Postel ouverte jusqu'à au moins 30 jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- e. Le numéro de la demande de soumissions devrait être indiqué dans le champ réservé à la description dans toutes les transmissions électroniques.
- f. Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion Postel. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse de l'Unité de réception des soumissions indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion Postel.

- g. Dans le cas des transmissions par le service Connexion Postel, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des soumissions. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
- i. réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète;
 - ii. disponibilité ou état du service Connexion Postel;
 - iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
 - v. défaut de la part du soumissionnaire de bien indiquer la soumission;
 - vi. illisibilité de la soumission;
 - vii. sécurité des données contenues dans la soumission;
 - viii. incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion Postel.
- h. L'Unité de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation Connexion postel, peu importe si la conversation a été initiée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de soumission et ne confirmera pas si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- i. Les soumissionnaires doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel pour l'Unité de réception des soumissions lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion postel ou communiquent avec l'Unité de réception des soumissions et ne doivent pas se fier à l'exactitude d'un copié-collé de l'adresse courriel dans le système Connexion Postel.
- j. Une soumission transmise par le service Connexion Postel constitue la soumission officielle du soumissionnaire et doit être conforme à l'article 05.

b. À l'article 2.2 Instructions à l'intention des soumissionnaires

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions.

Insérer :

Bid Receiving - PWGSC
11 Laurier Street
Place du Portage, Phase III
Core 0B2
Gatineau, Quebec
K1A 0S5

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W847S-19-0074

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
009JSS

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W847S-19-0074

File No. - N° du dossier
W947S-19-0074

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
n/a

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion Postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2003 ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion Postel si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion Postel.

Numéro de télécopieur : 819-997-9776

3) La partie 3 de la DDP

À l'article 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Supprimer : Le premier paragraphe

Insérer : Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

Tous les autres termes et conditions de la DP restent les mêmes.